

Communiqué de presse

Mobilité vaudoise à l'horizon 2050

Investir: la meilleure réponse aux besoins en mobilité d'aujourd'hui et de demain

La cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH) a présenté, dans le cadre de la Semaine de la mobilité, les résultats d'une étude sur la mobilité vaudoise 2050. Conséquence d'une démographie et d'une économie en forte croissance, les besoins augmentent, en particulier aux heures de pointe. D'ici 2050, le nombre des pendulaires dans les transports publics aura plus que doublé. La croissance de la mobilité sera majoritairement absorbée par les transports publics, principalement aux heures de pointe. Pour maîtriser la mobilité de demain, le Canton doit donc poursuivre ses investissements et développer les infrastructures dans une vision globale et coordonnée.

Le canton de Vaud connaît une évolution démographique exceptionnelle, en particulier depuis le début des années 2000. Cette tendance se poursuivra avec l'arrivée attendue, ces 25 prochaines années, de 150'000 à 275'000 nouveaux habitants, ce qui représente une croissance entre 20 et 35%. L'essor économique est lui aussi remarquable, avec des créations d'emplois en forte progression depuis 2011 et jusqu'en 2050 (+ 110'000 à 150'000 nouveaux emplois équivalents pleins temps attendus, soit une hausse allant de 35 à 45%).

L'évolution démographique couplée au développement économique constitue le facteur principal d'augmentation de la demande en mobilité dans le canton. Autre élément prépondérant: l'explosion de déplacements pendulaires des 40 dernières années accroît la pression sur les infrastructures de mobilité durant les heures de pointe. Aujourd'hui, trois pendulaires vaudois sur quatre quittent leur commune de domicile pour aller travailler. Le nombre de ces pendulaires extracommunaux a plus que triplé entre 1970 et 2012 (+ 155'000) tandis que la longueur de leurs déplacements a doublé. Conséquence, les besoins en mobilité pendulaire ont été multipliés par sept en 40 ans. Les transports publics sont particulièrement impactés, puisque les besoins aux heures de pointe ont doublé depuis les années 2000, tendance qui va se renforcer ces prochaines décennies.

En effet, compte tenu de l'évolution des comportements de mobilité et des conditions-cadres favorables, on peut raisonnablement s'attendre à voir passer le nombre de pendulaires en transports publics de 100'000 à 260'000 entre aujourd'hui et 2050, soit une croissance de 160%. Quant au nombre d'utilisateurs utilisant les transports individuels motorisés aux heures de pointe, leur nombre tendra à se stabiliser pour se situer autour de 200'000. Les transports publics deviendront le mode principal des Vaudois se rendant au travail, même si les personnes habitant loin des centres régionaux et des agglomérations privilégieront toujours la voiture pour aller travailler.

Le Canton de Vaud a mis en oeuvre d'importants moyens cette dernière décennie pour proposer aux pendulaires une offre en transports publics performante. (RER Vaud, métros, lignes de bus régionales, communauté tarifaire, etc.). Et, aujourd'hui, le report modal vers les transports publics n'est plus seulement un objectif, mais une réalité. Par ailleurs, l'usage quotidien de plusieurs modes de transport est entré dans les moeurs, favorisé par l'éclosion de nouvelles tendances. On constate notamment l'essor des modes de déplacement

alternatifs, une diminution du nombre de permis de conduire chez les jeunes ou encore une plus grande tolérance aux durées des trajets.

La mobilité de loisirs constitue le prochain défi, car elle représente 37% des motifs de déplacement des Vaudois, devant le travail et la formation (30%). C'est la raison pour laquelle la campagne cantonale de la Semaine de la mobilité qui s'ouvre aujourd'hui invite les usagers à utiliser les modes doux et durables pour leurs loisirs, du vélo pour aller à la boulangerie, en passant par la marche pour se rendre au restaurant ou encore le train pour sortir avec des amis. Le site internet www.vaudmobile.ch complète cette campagne de sensibilisation.

La mobilité dans le canton poursuit donc sa mutation, aidée par une politique volontariste et des investissements soutenus. « Pour accompagner l'évolution de la société et les nouvelles tendances, nous travaillons dans une vision globale et coordonnée de l'accessibilité pour développer la bonne infrastructure et la bonne offre au bon endroit, aussi bien pour les transports publics que pour la route. Cette politique a déjà produit des effets concrets qu'il s'agit de renforcer ces prochaines années », souligne la conseillère d'Etat Nuria Gorrite, en charge du DIRH.

D'ici 2025, ce ne sont pas moins de 4 milliards qui seront investis par le Canton et la Confédération pour développer les transports publics sur l'ensemble du territoire vaudois et quelques 2,6 milliards pour les projets d'amélioration du réseau routier (requalifications d'axes cantonaux, jonctions autoroutières et goulets d'étranglement notamment). À tous ces montants s'ajoutent les nombreux investissements communaux.

Développer et renforcer l'offre en transports publics, adapter le réseau routier dans une perspective multimodale, aménager des réseaux continus pour les modes doux et mettre en place une stratégie de rabattement sur les réseaux structurants figurent parmi les objectifs du Canton. La sensibilisation à la mobilité durable pour tous les déplacements quotidiens et l'intégration réfléchie des nouveaux outils de mobilité participent également à cet effort pour maîtriser la mobilité d'aujourd'hui et de demain.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 12/09/2016

Renseignements complémentaires : DIRH, Nuria Gorrite, Conseillère d'Etat, 021 316 70 01 ; Pierre-Yves Gruaz, chef de service, Direction générale de la mobilité et des routes, 021 316 71 30

Offres de mobilité dans le canton, visuels et activités de la Semaine de la mobilité: voir le site internet www.vaudmobile.ch

Fichiers à télécharger :

[Visuels Semaine de la mobilité_2016](#)

[Présentation_mobilité vaudoise 2050__12 09 2016](#)